

Bonjour,

J'espère que vous allez bien.

Lord Thomas Robert Dewar (1864-1930), homme politique et producteur de Whisky écossais a dit :

« Rien ne fait plus mal que de devoir payer l'impôt sur le revenu, à part ne pas avoir à payer l'impôt sur le revenu ».

Depuis le 11 avril, le service de déclaration en ligne 2024 de vos revenus 2023 est ouvert.

Pour rappel depuis 2019, si votre résidence principale dispose d'un accès internet et que vous êtes en mesure de faire votre déclaration, il est obligatoire de faire votre déclaration de revenus en ligne.

Ci-dessous les dates limites de réception des déclarations en fonction de votre lieu de résidence principale :

- Zone 1 : Département 1 à 19 et non-résidents : 23 mai 2024 à 23h59
- Zone 2 : Département 20 à 54 : 30 mai 2024 à 23h59
- Zone 3 : Département 55 à 976 : 06 juin 2024 à 23h59

Pour les personnes ne pouvant pas faire leur déclaration en ligne, la date limite de dépose des déclarations de revenus papier est fixée au 21 mai 2024 à 23h59, cachet de la poste faisant foi.

Votre avis d'impôt 2024 sera disponible dans votre espace impots.gouv.fr, sauf cas particulier, entre le 24 juillet et le 2 août 2024.

Barème de l'impôt sur le revenu 2024 pour 1 part :

- De 0€ à 11 294€ : Taux 0
- De 11 294€ à 28 797€ : Taux 11%
- De 28 797€ à 82 341€ : Taux 30%
- De 82 342€ à 177 106€ : Taux 41%
- Supérieur à 177 106€ : Taux 45%

Ne soyez pas en retard....

France :

A l'heure de cette note, les différents chiffres de l'Insee ne sont pas connus mais après un ralentissement du secteur des services en mars, on peut s'attendre à une nouvelle baisse au mieux une stagnation de l'activité.

Malgré tout, le gouvernement a rehaussé sa prévision de déficit pour la porter à 5,1% en 2024 contre 4,4% prévu initialement.

Et encore, ce chiffre n'est valable que si le gouvernement trouve 10 milliards € d'économie supplémentaires pour limiter le déficit à 5,1%.

Bonne nouvelle pour les uns, mauvaise pour les autres, il y a un secteur au top : c'est l'armement. La France est devenue le 2^{ème} pays au monde exportateur d'armes derrière le géant américain. Relancée par la guerre en Ukraine, l'industrie de l'armement est en pleine expansion et affiche des chiffres records. Naval Group engrange les commandes.

Obligations : Késako ???

A l'heure où les taux sont remontés, il est devenu intéressant d'investir, en diversification, une partie de l'épargne sur des obligations car, pour certaines, leur taux de rémunération est redevenu attractif.

Aussi dans ce contexte, il m'apparaît nécessaire d'expliquer ce qu'est une obligation et son mode de fonctionnement, ce qui permettra, en écho, de comprendre pourquoi la note de la France a, ou pourrait avoir, un impact sur les marchés.

Une obligation est un titre de créance qui, en ce qui nous concerne, est émis par une entreprise.

Le but étant de prêter de l'argent à l'entreprise en échange d'un remboursement sous forme de coupon et surtout d'un remboursement du capital à terme.

Vulgairement, c'est la même chose quand vous prenez un crédit pour investir dans un bien immobilier et/ou de consommation, vous vous acquittez d'un taux d'intérêt X sur une durée Y.

La rémunération de votre créance est liée au taux d'intérêt, plus il est haut plus le rendement pour le prêteur est important.

Sur les marchés, comme les titres sont échangeables, quand les taux d'intérêt augmentent, les nouvelles obligations sont plus intéressantes que les anciennes. Aussi ces dernières n'étant plus attractives, plus personne ne les veut car moins rémunératrices, leur valeur de revente s'effondre ce qui entraîne un krach obligataire comme en 2022.

Dans le cas actuel de taux haut, si les taux baissent, comme il est prévu, les nouvelles obligations offriront des rendements plus bas ce qui aura pour effet de valoriser les obligations actuelles plus rémunératrices.

Les obligations actuelles étant plus intéressantes que les futures, les investisseurs seront prêts à les acheter plus chères pour avoir un meilleur rendement et les entreprises à les rembourser plus vite pour baisser leur frais.

Ce phénomène permet d'augmenter la possibilité pour les détenteurs de ces obligations d'obtenir une prime à la vente.

(Dans l'absolu pour vulgariser, si vous remboursez de manière anticipée votre crédit, dans de nombreux cas, l'établissement bancaire va vous demander des frais de remboursement anticipé et/ou des frais de dossier).

Dans les obligations, l'on distingue ensuite deux types d'obligations, l'« Investment Grade » et le « High Yield »

Cela correspond au degré de risque de l'émetteur de l'obligation, l'IG répertorie les entreprises les mieux notées soit de AAA à BBB-, alors que le High Yield répertorie les entreprises moins bien notées à partir de BB+ ou inférieur, soit avec un risque de défaut plus important donc plus rémunérateur pour l'investisseur car un taux plus élevé.

C'est à ce moment-là que les agences de notations (Mood'ys, Standard and Poors,...) interviennent car en fonction des statistiques et des informations sur les entreprises, elles les classent et leur donne une note qui va définir leurs niveaux de risque estimée qui conditionnera leur taux d'intérêt.

Les entreprises notées A ont généralement aucun défaut, en BBB le taux de défaut monte à 0,75%, celles notées BB sont à 3,46% de taux de défaut, en B à 11,75% et en CCC à 43,42%.

Par exemple Exxon Mobil, Microsoft ou encore Toyota sont notés AAA donc elles empruntent à faible taux d'intérêt sur les marchés. A l'inverse Atos, noté CCC, emprunte à un fort taux d'intérêt donc plus rémunérateur pour l'investisseur mais aussi plus risqué.

En moyenne, les obligations IG rémunèrent entre 3,5% et 4% quand les obligations HY rémunèrent à environ 6% à 7% voire plus si la note est proche de CCC.

Ainsi, en prévision des taux qui vont baisser, il me semble opportun de profiter, en diversification, des dernières obligations intéressantes, c'est pourquoi nous investissons sur des fonds obligataires datés.

Où en est la Chine :

Alors que les États Unis sont en surchauffe (selon le FMI) et que la situation du déficit public français est préoccupante, la Chine n'est pas en reste avec un déficit de 5,8% l'année passée et une prévision 2024 de 7,1%.

La crise immobilière et l'augmentation des déficits publics n'arrangent rien. L'agence de notation Fitch, craignant une explosion de la dette en vue de la transformation de l'économie chinoise, a même abaissé la note à A+ avec une « perspective négative ».

Bien que les chiffres officiels soient toujours discutables, la production manufacturière aurait fortement rebondi et le PIB aurait progressé de 5,3% au 1^{er} trimestre...

Mais au niveau occidental, la surcapacité de l'économie chinoise inquiète et comme le disait un article du monde, l'industrie européenne risque d'être laminée à court terme par un afflux massif de produits bons marchés en provenance de Chine.

Selon le même article, l'économie chinoise est en net ralentissement mais les usines débordent de produits de haute technologie ou plus courant, notamment dans les panneaux solaires, véhicules électriques..., qui sont et seront écoulés à l'exportation à des prix imbattables.

Dans le textile, l'enseigne Shein inonde le marché de vêtements et accessoires de mode à bas cout.

Si Pékin assure que les craintes sur la surcapacité chinoise sont « sans fondement », Washington, par la voix de Mme Janet Yellen, a affirmé que les États Unis « n'accepteront pas le déferlement de produits chinois vendus à perte ».

A ce jour, le point de vue de l'Europe reste un mystère alors que certains secteurs sont déjà mis à mal.

Sur les marchés :

Le mois d'avril a livré ses premiers chiffres d'entreprises et il apparaît qu'ils sont, sans être mauvais, plutôt en deçà des attentes, notamment pour certains grands groupes qui ont été sévèrement sanctionnés, ce qui a eu pour effet de faire baisser les indices boursiers.

Il faut s'attendre à quelques mouvements sur les valeurs.

Nous avons assisté à un événement passé totalement inaperçu, les marchés n'ont absolument pas réagi au fort tremblement de terre à Taiwan qui pourrait générer des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement des semi-conducteurs au combien importants pour l'ensemble de l'industrie.

Si l'en était besoin, cela apporte une nouvelle preuve de la focalisation des marchés sur les décisions des baisses de taux des banques centrales européenne et américaine.

Comme l'on pouvait s'y attendre, la BCE a laissé ses taux inchangés mi-avril, mais la baisse de l'inflation et la morosité économique du vieux continent devrait la contraindre, sauf cas exceptionnel, à une première baisse des taux lors de la réunion du 6 juin.

Concernant le FED et M. Powell, le discours est un peu différent : le plein emploi, l'économie en surchauffe et les derniers chiffres de l'inflation incitent l'institution à décaler une éventuelle baisse des taux.

Certains ont même avancé l'idée d'une nouvelle hausse si le rebond était trop important et se prolongeait.

Alors que le consensus des investisseurs table sur 2 baisses de taux cette année, le président de l'antenne d'Atlanta a avancé l'idée qu'il n'y en aurait qu'une seule au 4^{ème} trimestre.

A suivre...

Mon analyse :

Comme je le disais dans ma précédente note, les marchés continuent d'ignorer les risques exogènes et se focalisent uniquement sur la prochaine baisse des taux.

Risque d'embrasement du moyen orient avec le bombardement de l'Iran, aucune réaction, risque géopolitique en Ukraine, aucune réaction, tremblement de terre à Taiwan, aucune réaction.

Pareil pour la possible dégradation de la note de la France à cause de son surendettement et de l'aggravation de son déficit public. Les investisseurs internationaux ne montrent aucune inquiétude et la prime de risque reste stable ce qui est très surprenant vu le contexte économique européen et de la France et de l'Allemagne en particulier.

En parallèle de la baisse des taux qui semble être le « Graal », il y a un engouement massif pour l'IA (Intelligence Artificielle) qui pourrait, selon certains experts, être la 4^{ème} révolution industrielle et j'avoue être assez en accord avec cette théorie tant le potentiel de gains dans les domaines scientifiques, médicaux et industriels sont importants.

Néanmoins, il faut rester extrêmement prudent sur ce secteur de l'IA et ne pas faire « All In » tant les investissements à réaliser sont colossaux et les états surendettés risquent d'avoir bien du mal à « sponsoriser » son développement pour le contrôler, donnant au secteur privé « un blanc sein » pour développer le secteur et en tirer les avantages.

Nous avons vérifié récemment les allocations d'actifs et effectué quelques petits ajustements sur certaines notamment du point de vue immobilier.

La réorientation d'octobre vers des positions plus internationales a permis de prendre le rebond tout en conservant un sens à l'investissement et surtout nos convictions.

A ce jour, je ne prévois pas de modifications importantes mais quelques légers ajustements sur certaines allocations.

Bien qu'ayant légèrement baissé en avril, les positions restent très positives depuis le début de l'année.

En parallèle, dans le cadre de versement complémentaires, je mets une partie en sécurité sur des fonds euros pour profiter des bonus de rendement et je privilégie l'investissement progressif par l'achat régulier et mensuel de positions.

Si vous êtes en désaccord avec cette approche, n'hésitez pas à m'en informer pour que nous puissions ajuster en fonction de votre demande.

Il est à noter que malgré les baisses, la majorité des track record des allocations d'actifs restent très positifs sur 3 ans et 5 ans, ce qui correspond à nos horizons de placements.

Mon analyse est forcément subjective et ne reflète que mon point de vue, à ce jour, en fonction des éléments à ma disposition au 30 avril 2024.

J'espère que cette note vous permettra d'affiner votre réflexion, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

En parallèle, si vous étiez en désaccord avec la stratégie mise en place, n'hésitez pas à m'en informer afin de la réajuster et de la personnaliser en fonction de votre demande.

Prenez soin de vous

Germain Soriano
06 64 73 64 75